

<p>D 23-66</p> <p>CRÉATION D'UN POSTE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE POUR UNE DURÉE DE 1 AN, RENOUELABLE JUSQU'À 3 ANS A TEMPS COMPLET POUR MENER A BIEN UN PROJET A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2023.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le vingt juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Fabien DUPONT, Didier FRAGASSI, Patrick BLOSSE et Antoine ARIF, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Céline VOISIN : pouvoir donné à Dominique FROT Patrick BARBA : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Joanna DE KERGORLAY : pouvoir donné à Alain BERTAUD</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	---

Olivier HOMOLLE propose aux membres du conseil municipal la création d'un poste d'assistant de conservation patrimoine pour une durée de 1 an, renouvelable jusqu'à 3 ans à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2023. Il s'agit de mener à bien le projet d'archivage des documents administratifs de la collectivité.

Olivier HOMOLLE informe de l'avis favorable à l'unanimité des membres du Comité Social Territorial lors de la réunion du 12 juillet 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- D'approuver la création d'un poste d'assistant de conservation patrimoine pour une durée de 1 an, renouvelable jusqu'à 3 ans à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2023, pour mener à bien un projet d'archivage des documents communaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Olivier COLIN,
Maire.

